

Sainte-Anne

édifice sacré d'Huez

A force d'insistance, les villageois d'Huez ont obtenu au 19ème siècle une église. Elle personnifie, plus que tout autre aujourd'hui, leur attachement au village.

La commune d'Huez en Oisans en 1868 se présente comme un village rural qui vit tranquillement au gré des saisons et qui se fédère autour de ses établissements publics : la mairie, l'école et l'église. Cette dernière va être au centre de toutes les préoccupations des d'Huizats pendant la deuxième moitié du XIXe siècle et le XXe siècle. Car quoi de plus important qu'un édifice religieux dans un petit village de montagne !

Depuis plusieurs années, les d'Huizats réclament une église plus importante et plus imposante. Certes, il existe bien l'église Saint-Ferréol, près du cimetière et l'église Saint-Nicolas, située au centre du village. Mais la première est trop excentrée et la seconde trop petite pour rassembler la vie religieuse du village. La municipalité d'alors les entend le 20 mai 1868 et rédige dans le registre des délibérations ces termes : « le conseil municipal se faisant l'écho de la population a décidé la construction d'une nouvelle église, l'ancienne est infiniment trop petite pour les besoins de la population et il est de toute nécessité d'en avoir une plus spacieuse ».

Ce projet est une aubaine pour la commune, puisque l'ancienne église deviendra une nouvelle école pour les filles et les garçons et les logements des instituteurs y seront construits.

Pour ce faire, le coût de la nouvelle construction s'élève à 30 400 F*. Cette somme comprend les travaux et l'acquisition de deux parcelles de terrain. A ce montant, il convient de soustraire les deux souscriptions de Monseigneur l'évêque et du révérend père des Chartreux qui s'élèvent à 2 000 F*. Il faut également rajouter à tout cela les 6 000 F* que l'Etat français propose à la commune pour la reconstruction du village suite à l'incendie du 8 juin 1858 qui l'a réduit en cendres. Ainsi, il ne

reste à la charge de la commune d'Huez que 22 400 F*.

A l'évidence, les ressources de la commune ne peuvent pas dans un délai assez court pourvoir à cette dépense. Le meilleur moyen est donc de recourir à un emprunt auprès de la caisse des dépôts et des consignations. La décision prise par la municipalité, une question demeure : comment rembourser cet emprunt ? Par l'impôt bien sûr ! Un rôle établi sur les bestiaux qui paissent dans les pâturages communaux est créé. Le tarif est de 1F* annuel pour chaque brebis ou chèvre et de 5 F* pour chaque vache par an. Le bénéfice est estimé à 1 200 F*.

Un impôt de 20 centimes sur les quatre contributions produit 550 F*. Un prélèvement de 1 000 F* sur les ressources de la commune est également établi. Au total, 2 750 F* sont récupérés et l'emprunt se trouve couvert en 10 années.

En 1869, le cahier des charges est rédigé et les travaux prévus pour une durée d'un an. Mais très vite des problèmes se posent et certains entrepreneurs ne sont pas payés dans les temps. Le découvert de trésorerie devient crucial. Des emprunts sont votés en 1890, en 1899 et en 1900 un nouveau crédit de 500 F* est instauré pour solder les dépenses affectées à la construction de l'église.

Une fois l'église terminée, les d'Huizats se rendent dans leur lieu de culte, mais dès le début du XXe siècle, l'édifice se détériore et les travaux de rénovation entrepris troublent cette sérénité.

En 1911, la commission administrative du Bureau de Bienfaisance vote une aide de 200 F* pour restaurer sa toiture. Il en va de même en 1921, année durant laquelle la municipalité prévoit d'entreprendre des répara-

tions de la toiture pour sauvegarder les boiseries. Un nouveau crédit de la somme de 1 925 F* est instauré.

En 1926, la toiture doit de nouveau être réparée à cause des intempéries et un prélèvement sur les contraventions de police est institué.

Le XXe siècle voit son lot de réparations supplémentaires : le clocher, les façades et l'intérieur sont rénovés. En 1939, une nouvelle horloge est installée dans le clocher grâce à un legs. Plus tard, l'électrification de la sonnerie des cloches est mise en place.

Avec le temps, la fonction de l'église Sainte-Anne a évolué et ceci notamment depuis la construction de la chapelle Notre-Dame des Neiges à l'Alpe d'Huez. Il existe donc aujourd'hui trois édifices religieux sur la commune d'Huez en Oisans. Mais lorsqu'on écoute les d'Huizats, on s'aperçoit vite que leur attachement va à l'église Sainte-Anne, celle qui symbolise, selon eux, l'édifice religieux et convivial d'un petit village de montagne.

* Montant donné en francs/or.

